

DEPARTEMENT DE LA
SOMME

ARRONDISSEMENT
D'ABBEVILLE

CANTON DE RUE

Commune de LONG (80510)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LONG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale en date du 13 avril 2026, sous la présidence de Jean-Marie PECQUET, Maire.

Étaient présents : Jean-Marie PECQUET, Pierre COPIN, Julia VILLENEUVE, Jacqueline GREISCH, Jean-Pierre VARLET, Francis LEPINE, Nathalie AUBERT, Laurent COINTE, François BLIN, Nathalie GODET, Dimitri HENRY, Perrine RETOURNÉ, Audrey RACINE, Tanguy LADRIERE.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Date de convocation :

Le 13 avril 2026

Date d'affichage :

Le 27 avril 2026

Était absente : Mme DANTEN Jessica qui a donné pouvoir à M. VARLET Jean-Pierre
Tanguy LADRIERE a été élu secrétaire de séance.

La séance étant ouverte,

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal des données reprises dans l'état 1259 transmis par les services fiscaux, à savoir :

	Bases d'imposition prévisionnelles	Taux d'imposition 2025	Produit à taux constants
Taxe foncière (bâti)	390 500 €	41.22 %	160 964 €
Taxe foncière (non bâti)	67 000 €	11.91 %	7 980 €
Taxe habitation	119 167 €	6.85 %	8 131 €
			177 075 €

**DELIBÉRATION
N° 25/2026**

**Vote des taux
d'imposition 2026**

Monsieur le Maire rappelle que le taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties (25.54 %) vient désormais s'additionner au taux communal. Un reversement correspondant à la part départementale viendra ensuite en déduction du montant total à recevoir par la commune, soit 78 852 € pour 2026.

Suite à la réunion de la commission de finances, il est proposé d'appliquer une augmentation du taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et locaux vacants (THLV et RS).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de fixer les taux d'imposition 2026 comme suit :

	Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Taux d'imposition 2026	Produit 2026
Taxe foncière (bâti)	390 500 €	41.22 %	160 964 €
Taxe foncière (non bâti)	67 000 €	11.91 %	7 980 €
Taxe d'habitation	119 167 €	8.20 %	9 733 €
			178 677 €



Pour extrait conforme,
Le Maire,

Jean-Marie PECQUET